



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD

POSTE VACANT

Le Conservatoire du Nord se propose de recruter

Dans le **domaine de l'ADMINISTRATION**

1 rédacteur (m/f/d)

sous le statut du fonctionnaire communal.e, à temps partiel – 75 %

Les postulants doivent être détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois (ou reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse).

En plus, les postulants doivent avoir réussi à l'examen d'admissibilité auprès du Ministère de l'Intérieur dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.

Le/la candidat/e nommé/e au poste sera engagé/e au poste du rédacteur au 1^{er} janvier 2026.

Les candidatures sont à adresser au Président du Syndicat intercommunal pour **le mardi 9 décembre au plus tard.**

Diekirch, le 1 décembre 2025

Le bureau du syndicat,
Jean-Paul Schaaf, président
Robert Bohnert, vice-président
Paul Bonert, membre
Lynn Ries, membre